

Initiative « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »

Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.
Publication de l'initiative dans la Feuille des avis officiels : 11.04.2023
Dernier délai pour la remise des listes de signatures aux Municipalités : 11.08.2023



Cette liste ne peut porter que des signatures de citoyen(ne)s suisses domicilié(e)s dans la commune ci-dessous.

Les électeurs soussignés demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral, conformément aux articles 78 à 82 de la Constitution vaudoise :

« Acceptez-vous l'initiative populaire „Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici“ demandant la modification de la Constitution comme suit ? »

Article 74 Corps électoral (modifications en gras)

¹ Toute personne appartenant au corps électoral dispose des droits politiques et de l'exercice de ceux-ci.

² Font partie du corps électoral cantonal si elles sont âgées de dix-huit ans révolus et ne sont pas protégées par une curatelle de portée générale ou un mandat pour cause d'incapacité, en raison d'une incapacité durable de discernement :

a) les personnes de nationalité suisse domiciliées dans le canton.

b) les personnes étrangères domiciliées dans le canton qui ont leur domicile légal en Suisse depuis dix ans au moins et dans le canton depuis trois ans au moins.

³ La loi prévoit une procédure simple permettant à la personne visée par l'alinéa 2, phrase introductive in fine, d'obtenir son intégration ou sa réintégration dans le corps électoral, en prouvant qu'elle est capable de discernement.

Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même. La loi interdit l'adjonction d'annexes : les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

N° postal:		Commune politique:			Contrôle (laisser vide)
N°	Nom et Prénoms écrire de sa propre main et si possible en majuscules	Date de naissance jour/mois/année	Adresse précise rue et numéro	Signature indispensable	
1					
2					
3					

La municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au rôle des électeurs à la date du _____ Au nom de la municipalité
(jour du contrôle par le greffe) et que le nombre des signatures valables est de _____ (sceau et signature)

Conformément à l'art. 120 LEDP, la municipalité adresse les listes de signatures attestées au Comité, le 25.08.2023 au plus tard.
Le Comité remet l'ensemble des listes attestées au Bureau électoral cantonal le 01.09.2023 au plus tard

Merci de renvoyer cette liste, même incomplète, avant le 04.08.2023 à Agissons, Av. de Villamont 17, 1005 Lausanne

Comité d'initiative : **Virginie Bertoncini**, Avenue de la Gare 29, 1003 Lausanne ; **Lighea Ardia**, Rue de la Menthue 4, 1462 Yvonand ; **Ariane Baud**, Chemin Derrey Vuvoé 8, 1037 Etagnières ; **Timothée Bernet dit Vorgeat**, Avenue C.-F. Ramuz 51, 1009 Pully ; **Diana Cascales Zeidan**, Route de Cossonay 21a, 1040 Echallens ; **Arnaud Durand**, Rue de la Paix 5B, 1196 Gland ; **Arthur Graz**, Avenue Marc-Dufour 37, 1007 Lausanne ; **Olivier Raccaud**, Chemin de la Pécholettaz 10, 1066 Epalinges ; **Alexandre Salama**, Chemin de Rosemont 5, 1110 Morges ; **Steven Tamburini**, Chemin de l'Arzillier 3, 1066 Epalinges.

Ces personnes se réservent le droit de retirer l'initiative en application de l'art. 124 LEDP.

..... Veuillez plier, scotcher et déposer dans la boîte aux lettres f1

Initiative « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici »

Celles et ceux qui travaillent, produisent, consomment et vivent sur un territoire devraient pouvoir se mêler des affaires publiques et participer pleinement à la vie et aux décisions politiques.

Actuellement, plus d'un tiers de la population résidant dans le canton de Vaud n'a pas la nationalité suisse et ne dispose donc pas du droit de signature, de vote et d'éligibilité.

La participation aux votations et élections permettra de faciliter l'intégration des personnes étrangères qui pourront participer au pilier de la vie communautaire suisse qu'est sa démocratie.

Financé par la communauté de WeCollect
Aidez-nous maintenant sur
wecollect.ch/fr/faire-un-don



GAS/ECR/ICR

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

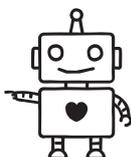


50840571
000102

DIE POST



Agissons
Av. de Villamont 17
1005 Lausanne



Pour réussir la collecte de l'initiative nous dépendons des dons.

wecollect.ch/fr/projets/initiative-droits-politiques-canton-vaud/faire-un-don

Davantage d'informations et feuilles de signature

wecollect.ch/fr/projets/initiative-droits-politiques-canton-vaud